

Nous mettons l'accent pour l'année 2020 sur les fondamentaux de notre club c'est-à-dire les valeurs qui sont la base de notre discipline : santé, convivialité, cohésion de groupe, entre-aide.

Ceci étant, il nous paraît indispensable de travailler sur la bienveillance et la cohésion de groupe, aussi nous vous proposons de mettre en place des capitaines de route qui seront là pour mener à bien cette mission.

Vous trouverez leur rôle détaillé ci-dessous, la liste des capitaines et leur photo sera mis dans l'espace privé du site pour pouvoir bien les identifier.

Dans tous les cas aidez-les pour que nos sorties se passent le mieux possible.

A-Responsabilités des capitaines de route

-Le capitaine de route n'a aucune responsabilité juridique vis-à-vis du groupe qu'il accompagne.

-C'est un bénévole qui met ses compétences à la disposition du groupe CTY, ou lors de l'accompagnement des manifestations du club, et des randonnées départementales.

B -Les fonctions du capitaine de route

1-Veiller à la sécurité du groupe

2-Promouvoir la solidarité au sein du groupe

3-Faire suivre l'itinéraire prévu

4-Accueillir et encadrer les nouveaux tout le long de la sortie

5-Transmettre à son groupe les messages du CA

6-Sensibiliser si besoin au respect de la nature, au respect des autres usagers et des bons usages

Veiller à la sécurité globale du groupe

Au départ

Chaque groupe part avec une minute d'intervalle sur le parcours, ne pas hésiter à couper son groupe, si celui-ci est trop important, en cours de sortie, en fonction de la configuration du parcours(routes étroites) du niveau de chacun, des conditions météo.

Il est impératif de respecter l'horaire de départ, le retard pénalise le dernier groupe moins rapide mais qui en principe emprunte le grand parcours.

-La conduite du groupe

Devant, cela permet :

- De donner le bon rythme
- De prendre la bonne direction (mais chacun doit connaître le parcours)
- D'arrêter le groupe au bon endroit et en toute sécurité (crevaison, pause)
- D'annoncer la venue d'un véhicule par l'avant

Derrière, cela permet :

- De détecter les manquements à la sécurité
- De s'assurer que personne n'est en difficulté mécanique ou physique
- Eventuellement de faire ralentir le groupe (sommet de côtes, fatigue, conditions météo.)
- De donner l'alerte si un véhicule s'annonce par l'arrière

En règle générale s'il y a 2 capitaines de route l'un se tient à l'avant et l'autre à l'arrière.

La sécurité c'est impérativement le respect du code de la route, le capitaine de route n'est pas là pour faire la police, mais il est crédible pour rappeler la vigilance du groupe sur les comportements dangereux : non respect des priorités, petit rond-point coupé, pelotons sur 2 ou 3 files occupant tout l'espace de circulation.

2-les points de vigilance

- les arrêts techniques : crevaison, pause se traduisent trop souvent par une occupation anormale de la chaussée ; le choix de la zone d'arrêt doit être judicieux, le groupe doit se placer hors de la voie de circulation, le capitaine de route sera là pour rappeler cette règle.
- Les erreurs de parcours donnent souvent lieu à des manœuvres de dernier moment, tout le groupe doit connaître avant le départ le parcours emprunté et d'une façon générale tout changement de direction, tout arrêt doit être signalé au préalable.
- Prudence lors du dépassement d'un groupe d'autant plus s'il est sur 2 files : mettre son groupe en file indienne, attendre de pouvoir, avant de dépasser.
- Les équipements améliorant la visibilité : feux avant et arrière, gilet fluorescent
- Rester vigilant quant à la présence de nouveaux qui intégreraient un groupe sans en avoir fait la démarche au préalable, auprès de la présidente ou d'un membre du CA.

Promouvoir la solidarité au sein du groupe

Un groupe solidaire est un groupe qui met en avant cette maxime « on part ensemble on rentre ensemble » sans avoir éreinté le moins en forme, ou abandonné un collègue victime d'un ennui mécanique ou physique (consulter le Règlement intérieur).

Pour cela il s'agira :

- rouler à une allure régulière
- s'attendre en haut des côtes
- prendre des relais, et protéger du vent si nous avons les capacités physiques pour le faire
- s'arrêter tous ou quelques uns, et aider lors d'un incident mécanique
- tout cyclo qui quitte le groupe doit le signaler au capitaine de route, s'assurer que cela n'est pas dû à une défaillance physique

Le capitaine de route est là pour rappeler si besoin plus de solidarité. Il peut diriger un cyclo vers un groupe plus lent ou plus rapide après 2 ou 3 sorties .Il signalera à la présidente ou au délégué sécurité tout accident ou incident majeur survenu au cours de la sortie.

Il est important d'adopter une attitude respectueuse envers les autres usagers de la route, le capitaine de route est là pour veiller à un maximum de courtoisie envers les autres utilisateurs, même si parfois ceux-ci ont des comportements dangereux envers les cyclos. Sachons partager la route !

Suivre l'itinéraire prévu

La commission parcours apporte le plus grand soin à la préparation des itinéraires, aussi il est préférable que chaque groupe suive le parcours indiqué, ce qui peut permettre de récupérer le groupe d'après, lors d'une défaillance physique ou d'un départ pris en cours.

Accueillir et encadrer les nouveaux

L'accueil du nouveau passe par une prise en charge personnalisée au sein du groupe. Le capitaine de route sera informé de la venue du nouveau le plus tôt possible, dans tous les cas lors du départ, il le présentera au reste du groupe au cours de la sortie .Le nouveau fait l'objet d'une vigilance particulière du capitaine, mais aussi de tous les membres du groupe, c'est l'occasion de s'informer sur sa pratique et lui apporter des conseils si besoin, de l'inciter à participer à la vie du club.

L'accueil est l'affaire de tous.

Accueillir les jeunes

Les mineurs disposent d'un référent accompagnateur, si c'est le capitaine de groupe, la prise en charge du mineur prime sur celle du groupe.

Transmettre à son groupe les messages du Conseil d'Administration

Toutes les infos importantes sont mises en ligne sur le site, chaque licencié reçoit un compte-rendu des réunions de CA, néanmoins un rappel oral du capitaine de route sur les dates importantes, les randonnées, est indispensable.

Le site dispose d'un espace sécurité, une visite de tous s'impose.

Le Conseil d'Administration est à l'écoute des remarques et suggestions des capitaines de route.

N'hésitez pas à faire remonter les infos.

Conclusion

Nous vous remercions pour votre contribution en tant que capitaines de route, à la sécurité des groupes, à la pérennité des valeurs et à votre implication dans la vie du club.

